



FORMATION

Éducateur de jeunes enfants

UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

Le Diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants est un diplôme de niveau 6 délivré au nom du ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Au sein du secteur socio-éducatif, l'Éducateur de Jeunes Enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Ses missions consistent à accueillir et accompagner des jeunes enfants (moins de 7 ans) dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. Son rôle principal est de favoriser leur développement et leur épanouissement.

L'Éducateur de Jeunes Enfants s'engage dans la prévention, l'éducation et la coordination de ses actions en lien avec les différents partenaires.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, il intervient pour des actions individuelles et collectives et peut coordonner des initiatives internes à l'établissement.

Il développe des coopérations dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire.

L'Éducateur de Jeunes Enfants travaille dans tous les milieux d'accueil de la petite enfance (crèches, multi-accueil, jardins d'enfants, ludothèques, LAEP, services hospitaliers, établissements sanitaires, foyers et pouponnières, classes passerelles...) et peut exercer les fonctions de direction de certains établissements (EAJE de 40 places maximum, haltes-garderies, crèches parentales, relais assistantes maternelles...).

PRÉREQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être éligible à Parcoursup ;
- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation ;
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou être inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4 ;
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.6136-5 du Code de l'éducation.

OBJECTIFS

- Accueillir et accompagner le jeune enfant et sa famille.
- Mettre en œuvre l'action éducative en direction du jeune enfant.
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et communiquer.
- Mettre en œuvre les dynamiques interinstitutionnelles, les partenariats et réseaux.



DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS

Une formation professionnelle en formation initiale ou situation d'emploi.

Les allègements de formation sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation (voir protocole prévisionnel) et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

- Inscription, selon votre statut, sur Parcoursup ou sur notre site Internet : www.irtsparisidf.asso.fr.
- Satisfaire aux épreuves orales de sélection



L'admission est valable 1 an (sous conditions). Une expérience d'au moins 1 mois est vivement conseillée auprès d'enfants de moins de six ans (crèche, halte-garderie, colonie de vacances).

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

1500 heures

- Bloc de compétence 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant
- Bloc de compétence 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille
- Bloc de compétence 3 : Conception et conduite de projet éducatif
- Bloc de compétence 4 : Prévention et santé du jeune enfant
- Bloc de compétence 5 : Expression et communication écrite et orale
- Bloc de compétence 6 : Communication professionnelle en travail social
- Bloc de compétence 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Bloc de compétence 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

PRATIQUE

2100 heures

- 1 stage de 8 semaines (obligatoire en 1^{re} année);
- 2 stages de 8 semaines (répartis entre la fin de 1^{re} année et le début de 2^e année);
- 1 stage de 36 semaines (réalisé sur deux années de formation).

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et dossiers écrits de contrôle continu + présentation orale ou épreuve sur table (voir référentiel de certification), rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

MÉTHODES MOBILISÉES

Pour la formation théorique sont mis en place des cours, conférences, travaux de groupe, enquête, débat, supports audio et vidéo, projet individuel et collectif. En formation pratique sont proposées des observations, mises en situation, une participation progressive encadrée, la mise en œuvre de projets / d'activités / d'un travail en équipe, une plateforme numérique.

TARIFS

- Frais de sélection : Oral 90 €
- Droits d'inscription et frais de scolarité : 569 €
- Coût de la formation : 12 €/h de formation théorique soit 18 000 €

FINANCEMENTS

Les prises en charge et aides financières possibles :

VOIE CLASSIQUE :

Formation financée par le Conseil Régional d'Île-de-France.

VOIE CLASSIQUE/STATUT STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Se renseigner auprès de Pôle Emploi (allocation chômage).

SITUATION DE MAINTIEN DE SALAIRE / STATUT STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Pour les agents de l'État, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière : depuis la loi de décentralisation du 1^{er} janvier 2005, les règles de financement de la formation professionnelle excluent toute participation des Conseils Régionaux pour les personnels en « maintien de salaire » pendant leur congé formation.

ALTERNANCE :

Contrat d'apprentissage : Renseignement auprès du CFA du Social : cfadusocial@parmentieridf.fr

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 57 places dont 50 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 30 places dont 25 places financées par la Région IDF

CONTACTS

IRTS PARIS
145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière
Martine GOMAS
01 73 79 51 43
mgomas@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Marine PONCHARD
01 73 79 51 61
mponchard@parmentieridf.fr

Service admission
01 73 79 52 10
admission75@parmentieridf.fr

IRTS MELUN
8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière
Kathy LAURENT
01 78 49 60 03
klaurent@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Cécile DESCOMBES
01 78 49 60 09
cdescomb@parmentieridf.fr

Service admission
01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr



CALENDRIER D'ADMISSION



- **Inscription hors parcoursup** : dès octobre 2023 sur notre site internet
- **Inscription en formation initiale** : via Parcoursup, dès fin janvier 2023
- **Épreuves orales (hors parcoursup)** : de janvier à 2023 à mars 2023
- **Épreuves orales (formation initiale)** : d'avril 2023 à mai 2023
- La pré-rentrée et rentrée auront lieu courant septembre 2023
- Pour les candidats hors quota, l'épreuve orale se déroule sur la période décembre/janvier.
- **Pour les candidats éligibles à Parcoursup** :
 - Les inscriptions se font sur Parcoursup (pour une inscription en formation initiale) à partir de janvier 2023.
 - La phase d'admission (oral de 30 minutes) s'échelonne de janvier à mars 2023.
 - La pré-rentrée et la rentrée ont lieu courant septembre 2023.

INDICATEURS 2021

Établissement de Paris :

- **Taux de satisfaction (année 2020)** : 78 %
- **Taux de certification** : 92 %
- **Nombre d'entrants et de sortants** : 53 entrants et 41 sortants (variabilité due aux parcours allégés, transfert de centres, réorientations)

Établissement de Melun :

- **Taux de satisfaction (année 2020)** : 75 %
- **Taux de certification** : 79 %
- **Nombre d'entrants et de sortants** : 30 entrants et 23 sortants (variabilité due aux parcours allégés, transfert de centres, réorientations)



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER



IRTSPARISIDF.ASSO.FR

Mise à jour : juillet 2022



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER



[IRTSPARISIDF.ASSO.FR](https://www.irtsparisidf.asso.fr)

Mise à jour : juillet 2022